

Madame CAPDEVILLE
Pour la SCI La douceur des Pins
1275 route des Granges
26420 Vassieux en Vercors

Vassieux en Vercors, le 09/11/2023

**Autorité-environnementale – DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE**
A l'attention de Madame Grasland
7 rue Léo Lagrange
63 033 Clermont-Ferrand cedex 1

Objet : Engagements pour l'aménagement du Camping des Pins

Madame,

Ce mail fait suite à votre courrier du 8 novembre 2023.

Nous vous faisons part de notre vision de l'aménagement de notre site notamment concernant l'éclairage du site et les enjeux de biodiversité. Nous tenons à vous dire notre attachement à ces points dans la réflexion que nous avons menée depuis le début sur ce projet avec le cabinet d'architectes. En effet, le camping, créé en 1977, a très peu évolué, nous voyons cela comme une chance. Aujourd'hui, nous cherchons à garder et à préserver au maximum cet écrin de nature tout en veillant à ce que le camping réponde aux normes actuelles.

En ce qui concerne l'éclairage du site.

L'ensemble du camping ne possède pas d'éclairage en dehors des sanitaires (lampe solaire discrète de faible luminosité avec détecteur au-dessus de la porte des sanitaires). Notre volonté est de limiter l'éclairage du site au minimum obligatoire demandé pour des raisons de sécurité. Notre site a toujours accueilli des astronomes. Ces derniers apprécient beaucoup la qualité des observations sur notre camping (principalement en raison de l'absence d'éclairage). Nous tenons à poursuivre cette démarche et continuer à accueillir ce type de public et ce d'autant que notre commune est sur un territoire labellisé Réserve internationale de ciel étoilé.

Pour toutes ces raisons, nous nous engageons pour les éclairages :

- A limiter les éclairages à 8 lux maximum comme valeur d'éclairement.
- A ce qu'aucune émission de lumière ne soit au-dessus de l'horizontale (ULOR=0%)
- Que la température de couleur soit inférieure à 2400 K.
- A une extinction en cœur de nuit.
- A limiter le nombre de points lumineux au strict minimum nécessaire à la sécurité et à l'accessibilité des clients du camping.

En ce qui concerne les enjeux de biodiversité.

Conscients que la formation herbeuse et le bosquet sont importants au sein du corridor de déplacement des espèces forestières sur la plaine ouverte de Vassieux, nous tenons également à préserver ces zones de passages. Le camping possède en limite du côté de la route départementale, une haie composée des trois étages de végétation (arbres de haute tige, arbuste et herbacées) ce que nous tenons à préserver. Le camping est ouvert sur les champs alentour, ce qui permet d'avoir une vue ouverte sur les montagnes et les animaux présents en pâture (chevaux, ânes, vaches). Cette délimitation est actuellement composée d'un fil simple sur poteaux bois. Nous souhaitons maintenir cette ouverture sur la nature que notre clientèle recherche en venant chez nous.

Enfin, pour matérialiser des séparations de différents espaces du camping qui pourraient s'avérer nécessaires, nous souhaitons développer l'implantation d'espèces végétales présentes sur la plaine de Vassieux (noisetiers, framboisiers, aubépines, genévriers ..etc.. Ainsi, nous souhaitons préserver les zones de bosquets et de prairies.

Pour toutes ces raisons, nous nous engageons :

- A réaliser les travaux d'entretien du site à l'automne/hiver, hors de période sensible pour la reproduction de l'avifaune, cortège d'espèces potentiellement présentes dans un massif forestier.
- A conduire les opérations de traitement de la végétation en dehors des périodes de forte sensibilité pour la faune pour limiter le risque de dérangement.
- A permettre la libre circulation de la faune en évitant de clôturer le site au niveau de la plaine enherbée.

Je vous prie de croire, Madame, croire à l'expression de mes salutations distinguées.

Bénédicte Capdeville, gérante de la SCI Douceur des Pins

